

Revue Hebdomadaire  
Prix : 3 francs

LA

Samedi 20 Juin  
1936 - N° 920

# CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE



PP

L'ALLIANCE CINÉMATOGRAPHIQUE EUROPÉENNE  
*est toujours en tête !*

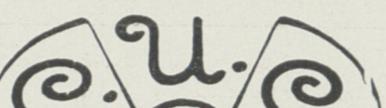
# LES GRANDES FIRMES DE FRANCE



FILMS ALBATROS  
7, Av. Vion Whitcomb, PARIS-16<sup>e</sup>  
Tél. : JASMIN 18-96



Les Films  
Léo Cohen  
37, Avenue des Champs-Elysées  
PARIS (VIII<sup>e</sup>)  
Téléphone : Balzac 40-38.  
Cables : LEREVEN-PARIS



C.U.C.  
COMPAGNIE UNIVERSELLE  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
à PARIS  
40, RUE VIGNON, 40  
Tél. : Opéra 37-15, 37-16, 37-17



Société anonyme  
Maurice LEHMANN  
Administrateur unique  
122, Champs-Elysées  
Téléph. : Balzac 38-10 et 11

## LES FILMS CRISTAL

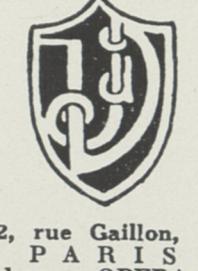
63, Champs-Elysées, 63  
PARIS (8<sup>e</sup>)  
Elysées 60-00 et la suite  
présentent

LA CARAVANE ROUGE  
la vie aventureuse d'une  
dompteuse de tigres dans un  
cirque forain.



36, Avenue  
Hoche  
Paris (8<sup>e</sup>)  
Carnot 30-21  
30-22  
Adr. Télégr.  
PARIFILM  
Téléphone :  
BALZAC 19-45

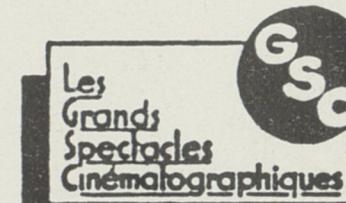
## LES FILMS P. J. DE VENLOO



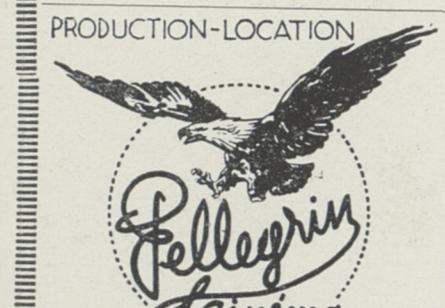
12, rue Gaillon, 12  
PARIS  
Téléphone : OPERA 55-14



116 bis Champs-Elysées  
PARIS (8<sup>e</sup>)  
Tél. : Balzac 03-01  
Ad. Tél. : Cassvan-Paris



79,  
Champs-Elysées  
Adr. Télégr.  
PARIFILM  
Téléphone :  
BALZAC 19-45



4, Rue Puteaux, PARIS XVII<sup>e</sup>  
Téléph. : Marcadet 2265-9501-9502

## ACTAFILM

JACQUES-JEAN NATANSON  
4, rue Chalgrin, 4  
(Passy 93-19)  
PARIS (16<sup>e</sup>)



ALLIANCE  
CINÉMATOGRAPHIQUE  
EUROPÉENNE  
11 bis, rue Volney — PARIS  
Tél. : Opéra 89-55, 89-56, 89-57  
Inter spécial : 752

## COMPAGNIE FRANÇAISE CINÉMATOGRAPHIQUE



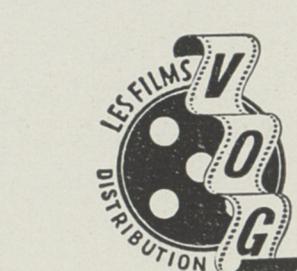
40, Rue François-I<sup>er</sup>  
Elysées : 66-44, 45, 46, 47.  
Adr. télégr. : Corraciné



EXCLUSIVITÉ  
DES FILMS  
FERNAND RIVERS  
26, rue de Bassano  
Paris (16<sup>e</sup>)  
Téléphone : Passy 12-53



MANDATAIRES EXCLUSIFS  
SYNDICAT DE FILMS  
165, Boul. Haussmann, Paris (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : BALZAC 23-56  
Adresse télégraphique : CIFESA



R. HORVILLEUR  
14 bis, av. Rachel, Paris  
Téléphone : Passy 12-96



EN EXCLUSIVITÉ  
FRANCE, BELGIQUE  
et SUISSE  
NORDFILM  
3, rue du Colisée,  
Paris (8<sup>e</sup>)  
Téléphone : Balzac 09-22



Distribution exclusive  
France, Suisse, Belgique,  
Pays-Bas.  
MAGIC Ltd. France (SA)  
95, bd Gouyon-Saint-Cyr,  
Paris 17<sup>e</sup>.  
Etoile 03-55, Cables, Secaces

CHASSE  
GARDEE

18<sup>e</sup> ANNÉE  
PRIX : 3 Francs

LE CINÉMA FRANÇAIS

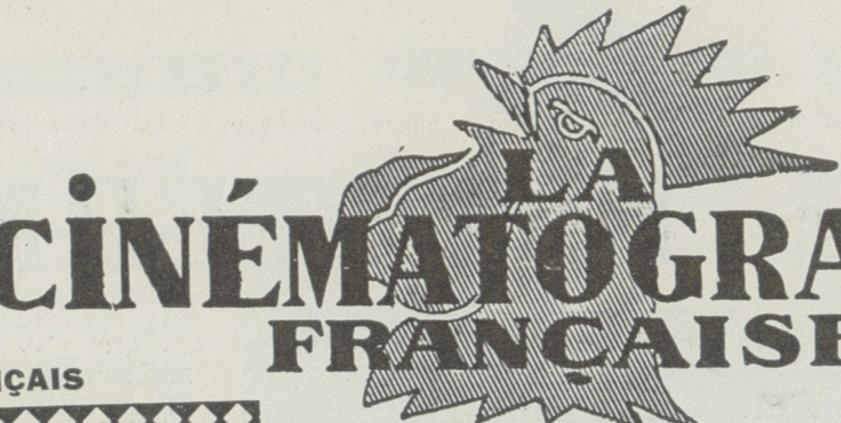


LES ARTISTES ASSOCIÉS S. A.  
25-27, rue d'Astorg, PARIS (8<sup>e</sup>)

AUX MIRACLES-LORD BYRON  
Ils étaient trois  
(6<sup>e</sup> semaine)

AU THÉÂTRE MARIGNY : CHARLIE CHAPLIN  
LES TEMPS MODERNES  
(15<sup>e</sup> semaine)

A L'AVENUE  
LE PETIT LORD FAUTLEROY  
(12<sup>e</sup> semaine)



REVUE HEBDOMADAIRE

Directeur : Paul Auguste HARLÉ

Rédacteur en chef : Marcel COLIN-REVAL

Rédaction et Administration :

19, Rue de la Cour-des-Noues, Paris (20<sup>e</sup>)

Téléphone : Roquette 69-64 (lignes groupées)

Compte chèques postaux n° 702-66, Paris

Registre du Commerce, Seine n° 291-139

Adr. Télégr. : LACIFRAL-20 Paris

Abonnements :

France et Colonies : Un an 100 fr. — Union

Postale, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine,

Autriche, Belgique, Brésil, Bulgarie, Canada,

Chili, Congo belge, Cuba, Egypte, Espagne,

Esthōnie, Finlande, Grèce, Hongrie,

Lettonie, Libéria, Lithuanie, Luxembourg,

Maroc espagnol, Mexique, Paraguay, Pays-Bas,

Pologne, Portugal et colonies, Roumanie, Serbie-Croatie-Slovénie, Suisse, Tchécoslovaquie,

Turquie, U. R. S. S., Uruguay, Vénézuela,

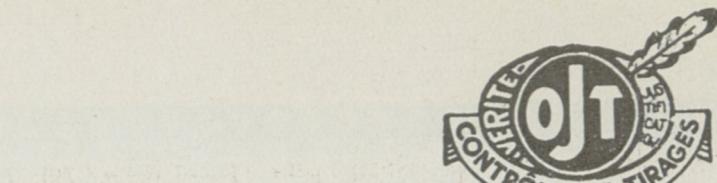
140 fr. — Autres Pays, Chine, Danemark,

Grande-Bretagne, Indes Anglaises, Italie, Japon,

Norvège, Suède, U. S. A., 180 fr.

Pour tous changements d'adresse, nous envoyer

l'ancienne bande et UN franc en timbres-poste.



N° 920

20 JUIN 1936

Lucien BAROUX dans  
LE MIOCHE

Réalisation de Léonide Moguy  
d'après un scénario de J. Guittot. Production A. d'Aguilar

FERNANDEL dans  
UN DE LA LEGION

Réalisation de Christian Jaque  
d'après un scénario de Paul Féret. Production Calamy

Téléphone :  
Trinité 68-81  
5, Rue d'Aumale  
PARIS (9<sup>e</sup>)

UN TRIOMPHE

HARRY BAUR  
GABY MORLAY  
dans

SAMSON

d'Henry Bernstein

André Lefaur  
Gabrielle Dorziat  
Suzy Prim

et  
André Luguet

mise en scène  
de Maurice Tourneur

PARIS-FILM-PRODUCTION

79, Av. des Champs-Élysées

Téléphone : BALZAC 19-45

Le plus beau drame d'amour  
dans la plus belle des lumières

AUX JARDINS DE MURCIE

Une Production Marcel Gras, 4, rue de Marignan, Paris (8<sup>e</sup>)

CF 400 PER 830



# LA GRÈVE EST TERMINÉE

La grève est terminée dans le Cinéma. Les usines de tirage, les studios, les bureaux et les établissements qui avaient fermé, ont repris le travail depuis jeudi 18, à 13 heures.

Cependant nous ne pouvons donner encore tous les renseignements définitifs sur les résultats obtenus par les grévistes et les charges nouvelles que ce mouvement impose aux chefs d'industrie.

On en trouvera ici l'essentiel. Nous donnerons par la suite les textes complets.

L'état de grève imposait aux « patrons » un contact permanent avec Messine, une communion d'idées, et même une grande rapidité dans leurs décisions.

Ils vont retourner *chacun chez soi*. Rappelons-leur que ce ne peut plus être *chacun pour soi*. Bon gré, mal gré, ils viennent de travailler pour la communauté. La communauté exige d'eux maintenant ces réformes corporatives pour lesquelles vingt « plans » ont été tracés, mais qui furent toujours reportées à plus tard, soit par inertie

naturelle, soit par manque de cotisations, soit par le jeu des surenchères personnelles.

Les temps ont changé. J'imagine que chacun y a réfléchi, et que nous allons voir se former, avec la même rapidité, la même union de tous et, ce qui est le plus important, le même *esprit de sacrifice*, ces groupements corporatifs grâce auxquels le Cinéma Français se développera avec ses propres forces; uni, libre, et beau par son Art.

P.-A. HARLÉ.

## OBSERVATIONS

par A. P. RICHARD

On n'a pas à s'embarrasser ici de la question de savoir si, sur tel ou tel point, le mouvement de grève actuel peut ou non avoir à son origine des desseins politiques et des mobiles suspects.

Notre prolétariat n'ignore pas que le gouvernement n'a pas reçu du suffrage universel la mission de briser les cadres du régime capitaliste.

J.-B. SEVERAC  
Le Populaire (5 juin 1936.)

Pan sur le bec, comme le dit « Le Canard enchaîné ». Cet avertissement venant de celui qui a concrétisé et vulgarisé la doctrine politique du parti S. F. I. O. a une portée infiniment plus grande que s'il venait d'un quelconque journaliste attaché à l'étude des répercussions de la grève qui vient de se terminer.

Faisons comme Severac : passons, car le but de cet article est d'étudier comment l'industrie cinématographique française va être appelée à réagir pour faire face aux nouvelles obligations qui lui sont imposées.

Tout d'abord il faut se féliciter de la haute tenue du personnel salarié ainsi que de l'attitude des délégués patronaux; aucune note discordante n'est venue jeter le trouble sur une manifestation dont la gravité même mérite qu'on y réfléchisse.

Depuis des années mon ami Jean Pascal et moi-même, avons attiré l'attention de la presse sur la situation désespérée dans laquelle se trouvent les studios et laboratoires qui sont les faonniers fabricants du film.

Les méthodes de travail imposées par « la Production » sont catastrophiques, le leit-motiv « il faut produire à bon marché » a conduit à un état industriel, il faut bien le dire, inhumain et incompatible avec la dignité des employeurs et des employés.

La production spasmodique, discontinue a ruiné l'Economie du métier, et c'est cette économie qu'il faut restaurer dans un cadre de mutuelle compréhension.

Le chainon fabrication s'accroche à celui de la production, ce dernier est solidaire de ceux de la distribution et de l'exploitation. Considérer le problème fabrication comme indépendant des autres, ainsi que l'ont tenté aux premières heures du mouvement certaines personnes, c'est nuire aux intérêts communs du prolétariat et du patronat.

Or, le problème en régime capitaliste se pose de la façon suivante : retrouver au moins les capitaux investis dans des films, ce que le meilleur et le plus honnête distributeur ne saurait garantir à ses producteurs.

L'augmentation du pouvoir d'achat (ceci n'est d'ailleurs pas démontré) de notre petit pourcentage de spectateurs fidèles au cinéma ne peut suffire à empêcher les caisses des exploitants, pour que ceux-ci puissent aider les producteurs.

Dans ces conditions que faire? Que faire, Messieurs, qui prenez le pouvoir avec des idées neuves, la persuasion que le cinéma est bien une industrie capitale pour l'avenir du pays, l'idée que nous croyons sincère de l'aider? C'est simple. Il faut commencer par ne plus considérer le cinéma comme une industrie de bateleurs et de forains, faire comprendre à notre sainte Mère l'Assistance Publique que le Cinéma n'a pas plus de raisons de lui fournir la preuve que ne l'ont les autres industries. Cette contribution, œuvre de l'intérêt gouvernemental, permettra à l'industrie lourde, dernière bénéficiaire de cette générosité, de vivre et de faire vivre ses ouvriers.

Ceci fait, il restera à s'occuper sérieusement du problème des vedettes et de l'organisation intérieure de la profession de producteur.

Nous avons eu, le spectacle depuis des années, de chambres patronales déliquescents ou d'organismes en butte aux attaques féroces de démolisseurs professionnels.

Pour ne pas avoir compris la pensée d'Alexandre II qui abolit le servage en 1863 :

« Messieurs une révolution commence par en haut ou par en bas, il vaut mieux à mon avis la faire venir d'en haut », vous êtes en présence d'une évolution, disons un peu brutale, qui ne laisse pas de vous surprendre.

Vous avez pressuré la malheureuse

industrie lourde autant que vous avez pu, vous avez obligé les fabricants à se livrer à la surenchère, à être vos banquiers en même temps que vos fournisseurs, vous avez été féroces avec cette industrie qui a permis de vivre à la production indépendante, vous avez empêché des améliorations des conditions de travail maintenant inscrites dans les cahiers de revendications des grévistes, non par malveillance mais par incapacité de vous discipliner.

Riez maintenant de votre œuvre, mais tremblez, tremblez qu'il ne soit pas trop tard, tremblez surtout que la faillite n'atteigne pas les derniers membres sains de la corporation. Ce jour-là, (et il est proche), si vous restez impuissants, l'Etat mettra par obligation la main sur le cinéma. Certains s'en déclareront satisfaits, mais il est moins sûr que vous trouverez la chose à votre goût.

\*\*

Nous savons aussi que nous devons tenir compte, dans nos demandes au Gouvernement, des récents décrets de contrôle, ainsi que des prescriptions relatives au film dans les Traités commerciaux. Ces dernières sont évidemment inviolables même pour la force prolétarienne, contrairement aux promesses exprimées.

Un ministre de l'avant-dernier ministère a répondu un jour : le Cinéma ne m'intéresse pas. En sera-t-il de même aujourd'hui? Le gouvernement français comprendra-t-il enfin que son devoir est de quitter la tour d'ivoire chère à ses prédecesseurs ou laissera-t-il périr cet élément indispensable de notre prospérité.

Roosevelt a dit : « notre meilleur agent de publicité c'est le film ». Qu'on daigne graver cette vérité dans le bureau du Ministre qui s'occupera du Cinéma! Mais au fait qui s'occupera du Cinéma, quel est l'homme imprégné de l'esprit des temps nouveaux qui sera le premier à nous aider, non avec un baillon mais d'une main sécurisable?

Les pourparlers ont révélé des deux côtés des hommes compréhensifs, mais hélas ils ont décelé au cours de ces années historiques des enfileurs de phrases, d'une ineffable candeur, pour qui le problème économique posé ne compte pas.

Si l'Industrie Cinématographique avait comme celle des instruments à se taper sur la g... le privilège de vendre 250 francs ce qui lui revient à 30 francs, rien n'aurait été plus simple que de solutionner le conflit. Hélas nous n'avons le privilège de nous frotter au contact des puissances du fric, que pour nous faire voler! Dans ces conditions il convient



Les grévistes du studio de la rue Francœur

Si cette mesure est contraire aux idées techniques du gouvernement, celui-ci doit comprendre que l'expansion de la pensée française demande quelques sacrifices de sa part, fut-ce sous la forme de primes à valoir sur le marché intérieur. Mais c'est là s'exposer aux rigueurs d'une guerre économique où nous ne serons pas les plus forts. Sur ce terrain seul l'Etat pourra se défendre.

La « production », la « distribution » et l'« exploitation » vont avoir à collaborer pour travailler dans le cadre imposé à la technique, à elles de s'entendre pour que cette dernière puisse vivre.

Si cet appel n'est pas entendu nous devons dans un proche avenir nous attendre à une catastrophe sans précédent. Salariés et patrons du Cinéma vous avez la parole.

A.-P. RICHARD.



Voici Germaine Sablon, Jean Marsac, Jean Sablon, Marc Dantzer et deux artistes du théâtre du Petit-Monde au studio de la rue Francœur. Nous tenons à faire remarquer qu'au cours de ces journées de grève nos grandes vedettes n'ont pas répondu à l'appel des grévistes qui leur demandaient de les divertir.

### Notre Numéro Trimestriel

Notre prochain numéro spécial paraîtra le 27 juin. Ce sera notre 44<sup>e</sup> numéro trimestriel d'Exportation en cinq langues.

Nous prions nos correspondants et annonciers de vouloir bien hâter l'envoi de leurs textes et documents.

# L'ACCORD DANS LA DISTRIBUTION

La Chambre Syndicale Française des Distributeurs de Films communique :

La Délégation Patronale, présidée par M. Georges Lourau, assisté de M. Métayer représentant la Chambre Syndicale des Distributeurs Français de Films, et de M. Maurice Bex, représentant G. F. F. A., a conclu hier, au cours d'une réunion qui s'est tenue devant M. Piquemal, Chef de Cabinet du Ministre du Travail, un accord provisoire qui a permis la reprise du travail le 18 juin au matin dans toutes les maisons de distribution.

**Les négociations se poursuivent entre la délégation patronale et la délégation confédérée des employés et ouvriers, en vue de l'établissement d'une convention collective de travail pour l'ensemble du territoire français, des colonies françaises et des pays de protectorat.**

L'accord provisoire intervenu est obligatoire pour toutes les entreprises de distribution de films, comme le sera, par la suite, la convention collective de travail.

Aux termes d'une entente entre la Délégation Patronale des Industries Techniques et la Délégation Patronale de la Distribution, les accords qui ont été ou vont être conclus seront applicables au personnel administratif des Studios et Usines de Tirage.

Ci-joint le texte de l'accord provisoire intervenu le 17 juin dans la soirée.

*Chambre Syndicale Française  
des Distributeurs de Films.*

Le Président :  
Signé : Georges LOURAU.

# L'ACCORD DANS L'EXPLOITATION

Le texte définitif signé dans la journée de vendredi nous est parvenu au moment où nous mettions sous presse. Nous le publierons in extenso dans le prochain numéro.

Voici cependant les principales décisions de l'accord :

**Ouvreuse.** — Redevance supprimée à partir du **12 juin**.

**Opérateur.** — (Durée légale : 40 h. ou 48 h.), Paris, Seine et Seine-et-Oise, **450 francs**.

(Ce prix s'entend si l'établissement a un service d'entretien et de dépannage régulier avec l'installateur ou est assuré par l'installateur.)

Si l'établissement n'a pas ce service, **500 francs**.

**Aide-Opérateur.** — (Durée légale), **250 francs**.

Pour 9 séances hebdomadaires, opérateur, **400 francs**; aide-opérateur, **230 francs**.

**Caissière.** — (Durée légale), **275 francs**.

Caissière jusqu'à fin de l'entr'acte, **15 francs**. Caissière location n'excédant pas 4 heures, **20 francs**. Caissière, s'il y a moins de 4 heures, salaire horaire, **6 francs**.

**Contrôleur.** — (Durée légale), **255 francs**. Contrôleur, 3 h. 15 de présence, **15 francs** (8 séances). Contrôleur ne pouvant avoir d'emploi à l'extérieur de l'établissement, **20 francs**. Contrôleur à **5 francs** de l'heure en extra (avec un minimum de 2 heures).

Pour la Province, les accords se feront sur la base de Paris avec les Syndicats régionaux

## PROTOCOLE D'ACCORD DU MERCREDI 17 JUIN 1936

Entre les soussignés :

La Chambre Syndicale Française des Distributeurs de Films, représentée par M. Georges Lourau;

La Chambre Syndicale des Distributeurs Français de Films, représentée par M. Métayer;

Et Gaumont-Franco-Film-Aubert, S. A., en liquidation judiciaire, représentée par M. Bex, d'une part;

Et le Syndicat Général des Travailleurs de l'Industrie du Film, représenté par M. Jarville, d'autre part;

Il a été convenu ce qui suit :

**La délégation patronale confirme ses précédentes déclarations, à savoir qu'elle accepte d'appliquer à tout son personnel les dispositions prévues par l'accord Matignon.**

**A la condition expresse que tout le personnel employé et ouvrier des Maisons de Distribution de Films reprenne le travail le 18 juin 1936, à 9 heures, les parties soussignées sont d'accord pour appliquer, à titre provisoire, les dispositions ci-après indiquées, jusqu'à la signature de la convention collective de travail qui doit régir dorénavant leurs rapports et qui va faire immédiatement l'objet de négociations.**

**1° Pour toutes les catégories d'emplois figurant sur le cahier de revendications du Syndicat Général des Travailleurs de l'Industrie du Film :**

Augmentation de **200 francs** (deux cents francs) par mois pour tous les emplois dont le salaire actuel est inférieur ou égal à **800 francs** (huit cents francs) par mois.

Augmentation de **150 francs** (cent cinquante francs) par mois pour tous les salaires compris entre **801 francs** et **1.200 francs** (mille deux cents francs) par mois.

Augmentation de **100 francs** (cent francs) par mois pour tous les emplois dont le salaire actuel est supérieur à **1.200 francs** (mille deux cents francs) par mois.

**2° Les dispositions de la convention collective de travail prendront effet rétroactif du jour de la reprise du travail.**

**3° La délégation patronale, dans une pure intention d'apaisement et malgré l'absence de tout fondement de cette revendication, a, en outre, décidé d'accorder au personnel en grève une indemnité égale à **50 %** (cinquante pour cent) du salaire normal correspondant à la durée de la grève.**

**Les présentes conventions ne s'appliquent, en ce qui concerne les salaires, qu'aux Établissements situés en Seine, Seine-et-Oise et Seine-et-Marne.**

**Sont intervenus aux présentes, et tant que de besoin, les délégués soussignés du personnel des Maisons de Distribution en grève ci-après énumérées :**

*Chambre Syndicale Française  
des Distributeurs de Films.*

Le Président,

Signé : G. LOURAU

G. F. F. A.

Signé : Maurice BEX  
*Chambre Syndicale  
des Distributeurs Français de Films.*

Signé : METAYER

*Syndicat Général des Travailleurs  
de l'Industrie du Film.*

Signé : JARVILLE

*Délégués du Personnel en grève,*  
Suivent : Neuf signatures.

# Fusion des Groupements patronaux

**Les salaires et les conditions de travail sont fixés. Les dirigeants de l'industrie vont maintenant devoir adapter à la nouvelle situation économique leurs rapports commerciaux.**

**Sur beaucoup de points l'Etat devra leur apporter son aide.**

**La première réforme logique est la concentration. Il est d'une impérieuse nécessité que les éléments dirigeants de la corporation soient « tous » unis, en une formation unique.**

**Voici des extraits de la circulaire adressée à ses membres par la Chambre Syndicale Française des Producteurs de Films :**

« Les graves événements qui se déroulent et qui bouleversent en particulier l'Industrie Cinématographique tout

Au cours de sa réunion de mardi dernier, le Conseil syndical de l'Union des Artistes a voté à une très forte majorité (40 voix sur 49) le rattachement à la C. G. T. Cependant une forte majorité est opposée au rattachement de la Fédération au Syndicat des Travailleurs du Film, présidée par M. Jarville et qui, dans le sein de la C. G. T., est rattaché au Syndicat des Produits chimiques.

# A la C. G. T.

Film, présidée par M. Berthomieu, a décidé, elle aussi, d'adhérer en bloc à la C. G. T. Cependant une forte majorité est opposée au rattachement de la Fédération au Syndicat des Travailleurs du Film, présidée par M. Jarville et qui, dans le sein de la C. G. T., est rattaché au Syndicat des Produits chimiques.

La Fédération des Artisans Français du

# L'ACCORD DANS LA PRODUCTION

## LIBERTÉ DE L'EMBAUCHE

Les pourparlers entre patrons et délégués ouvriers n'ont pu aboutir que grâce à l'arbitrage du Ministre du Travail.

Les derniers points qui rendaient les discussions particulièrement ardues étaient : l'exclusivité de l'embauchage que réclamait la C. G. T. et les indemnités des jours de grève.

Nous tenons à spécifier que ces accords ne sont pas encore définitifs.

\*\*

**Signalons cependant que d'accord avec la Présidence du Conseil et le Ministère du Travail il y a la liberté absolue de l'embauchage par tous les Syndicats, même les Syndicats patronaux. Réservé à un Syndicat quelconque l'exclusivité de l'embauchage eut été, en effet, une mesure de dictature qui n'existe dans aucun pays et sous aucun régime. Ajoutons encore que la délégation patronale a accordé, comme indemnité des jours de grève, 10 francs par jour pour les célibataires, 15 francs pour ceux qui sont mariés et 20 francs pour les pères ou mères de famille. Les indemnités pèsent lourdement dans le budget des maisons dont certaines vont être obligées de débourser jusqu'à 450.000 francs.**

Ces augmentations se chiffrent en moyenne de 35 à 40 % sur l'ensemble des frais de studios. Il est évident qu'un grand danger guettera dorénavant la production française, handicapée, en outre, par la loi de 40 heures. Ce danger s'appelle le théâtre filmé ou le film dit « à bon marché », ce qui nous ferait perdre irrémédiablement les marchés étrangers.

Il est donc indispensable que la production française trouve des compensations immédiates pour assurer son existence.

Très peu de personnes vivant du Cinéma français se doutent des pertes très lourdes que la production française enregistre chaque année, et rares sont les gens qui réfléchissent au simple fait qu'un film français, dont le prix de revient s'élève à 1.500.000 francs environ, rapporte à l'Etat davantage qu'il n'a coûté à produire.

\*\*

Dans son discours de dimanche dernier, M. Jouhaux a prononcé les deux phrases que voici : « C'est n'est pas une légère diminution de la marge des profits individuels qui peut être une catastrophe. La renaissance de notre économie résultera de l'augmentation de la consommation française, pour la satisfaction des besoins essentiels de tous.

Nos exportations seront rendues faciles du fait qu'elles s'appuieront sur un marché national élargi. »

Aucune de ces phrases ne pourra s'appliquer à notre industrie. La marge des bénéfices



Marcel Pagnol va tourner **César**  
C'est à l'Opérateur Willy qui fit les prises de vues d'**Angèle**, que Marcel Pagnol vient de confier la photographie de **César**, qui sera commencé au début de Juillet.

fices de nos producteurs est, le plus souvent en dessous de zéro.

Quant à l'exportation, elle ne dépend que de la qualité.

Et pour faire des films de qualité il faut produire beaucoup. Il faut que nos producteurs puissent disposer d'équipes bien entraînées et travaillant pendant toute l'année. Voilà le problème qu'il s'agira d'étudier avec autant d'application et de sérieux qu'on vient de le faire pour examiner le réajustement des salaires.

Les nouvelles conditions de travail qui imposera la loi de 40 heures et la suppression des heures supplémentaires ne seront pas faciles à établir. Il semble cependant que producteurs et ouvriers sont d'accord pour travailler huit heures par jour pendant cinq jours de la semaine. Repas : Samedi et Dimanche. Ce système ne poserait pas le délicat problème des doubles équipes dans la production.

Mais là encore le problème sera d'un ordre strictement financier puisque, dorénavant, il ne sera plus possible de concentrer la réalisation de la majorité des films français sur 4 ou 5 mois de l'année.

M. Colin-Reval.

■ Nous apprenons que MM. Aboukaya et Brunet viennent de donner leur démission comme administrateurs de Pathé Cinéma à la date du 15 Juin.



**A. GALLET**  
le Spécialiste des Rideaux-Réclame  
Rideaux-Réclame & Rideaux de Scène Fonctionnant Électriquement ou non  
BUREAUX ET ATELIERS : 17 & 19 RUE PAUL SOUDAY LE HAVRE TEL. 2 LIGNES (60-88 60-89)

## Les répercussions de la grève du cinéma sur l'Exploitation

### LA SORTIE DE VENDREDI

La grève dans l'Industrie Cinématographique est officiellement terminée et le travail a repris dans toutes les branches du Cinéma.

Jeudi matin toutes les maisons de distribution étaient à nouveau ouvertes.

Il était temps, car nombre de salles de Paris et de la Banlieue craignaient de manquer de films pour la sortie de vendredi.

Déjà des arrangements avaient été conclus entre beaucoup de salles pour échanger les programmes.

Les salles des grands circuits, Pathé et Gaumont, étaient particulièrement générées pour leur programmation.

L'ouverture des maisons de distribution à la dernière minute — jeudi matin — n'aura peut-être pas résolu immédiatement le problème du manque de film, mais y aura porté un sérieux remède.

Evidemment les sorties générales en première semaine de nouveaux films n'auront pu, dans beaucoup de cas, être effectuées, puisque les usines de tirage sont restées fermées plus de deux semaines, mais les exploitants auront pu s'approvisionner sur les stocks existant dans les différentes maisons.

### Pas de grève au Cinéma Jeanne d'Arc

C'est par erreur que, dans notre dernier numéro, nous avons cité dans la liste des salles atteintes par la grève le Cinéma « Jeanne d'Arc ».

M. Bocard, directeur propriétaire de cette salle, nous informe qu'aucune interruption ne s'est produite dans sa salle.

Ajoutons que M. Edmond Bocard, administrateur du Syndicat Français, a pris une part très active à tous les entretiens et discussions avec les délégués du personnel.

Les recouvrements effectués au titre de la taxe sur les spectacles pendant le mois d'Avril 1936 se sont élevés à 6 millions 765.000 francs. Leur rapport est inférieur de 213.000 francs aux évaluations budgétaires.

Dans ces chiffres ne sont pas compris le Droit des Pauvres et les taxes municipales.

Le Théâtre résoudra la question des 40 heures en fermant les salles un jour par semaine. Mais quel sera le jour de fermeture?

On nous informe que Pacific Film entreprend la réalisation d'un grand film musical sur la vie de Richard Wagner, tiré de la pièce inédite de Georges Delaques : La Naissance de Tristan. Le grand amour qui inspira à Wagner son chef-d'œuvre Tristan et Yseult sera le thème de cette production.

Le concours d'un grand metteur en scène viennois sera assuré.

La présentation du film : « Sept Hommes », annoncée pour le 24 Juin, a été reportée, en raison de la grève, au jeudi 1<sup>er</sup> juillet, à 10 h. 30, au Marignan.

La S. O. D. I. C. A. N. vient d'acheter pour l'Afrique du Nord le beau film de la Metropia : Arènes Joyeuses.

Le succès remporté en France par cette production se continuera, sans aucun doute, en Afrique du Nord.

### PAS D'ACTUALITÉS CETTE SEMAINE

En raison de la grève, il n'y a pas eu de journaux d'actualités filmées cette semaine.

Les cinq journaux : Eclair Journal, Pathé Journal, France Actualités, Fox Movietone et Paramount se sont entendus pour ne pas sortir d'actualités.

La semaine dernière une édition commune d'Eclair, Pathé et France Actualités avait été tirée en Belgique.

Fox Movietone avait été monté et tiré à Londres où l'équipe de Fox avait été envoyée pour ce faire.

Seules les Actualités Paramount avaient été tirées comme d'habitude à Paris, aux studios de Saint-Maurice.

Ce manque d'actualités sera surtout une gêne pour les cinémas d'actualités qui seront obligés, ou de passer les actualités de la semaine précédente ou de supprimer celles-ci de leur programme.

A la dernière minute nous apprenons qu'une édition d'actualités pourrait avoir lieu samedi. — P. Autr.

On dit qu'il est probable que la plupart des salles augmenteront leurs places de 0 fr. 50 à 1 et 2 fr. pour remplacer les redevances versées par les placeurs et ouvreurs.

## Réouverture du Théâtre Paramount

Le Théâtre Paramount qui avait fermé ses portes le vendredi 12 juin a rouvert mercredi à 13 h. 30.

Cette fermeture de cinq jours n'avait pas été occasionnée par une grève du personnel. Au contraire c'est la direction de cette salle qui décida la fermeture et mit le personnel en congé payé, afin d'éviter des incidents et une occupation possible de la salle.

La carrière du film de Jean Kiepura : Le Rêve de sa Vie, a donc pu reprendre. A l'occasion de sa réouverture, le Paramount a modifié son horaire d'exploitation.

Désormais le Paramount jouera de 13 h. à 1 h. du matin avec tarif réduit à 7 fr. de 13 à 14 h. et de 23 h. à 23 h. 45, heure à laquelle commencera la dernière projection du grand film.

### AU SUJET DU FILM « LA ROSE EFFEUILLEE » (HISTOIRE D'UNE AME)

M. Reyssier, Union-Artistic-Films, producteur, tient à préciser que le manuscrit du dit film, ainsi que son titre, ont été déposés sous les N°s 1936 et 2122, à la Société des Auteurs et Compositeurs Dramatiques, les 19 avril et 5 oct. 1934, ainsi qu'à la Chambre Syndicale Française de la Cinématographie.

Etant donc en possession de tous les droits qui en peuvent résulter, il prendra toutes les mesures qu'il jugera utiles à l'égard de tous tiers quelconques, qui, éventuellement, agiraient au mépris et à l'encontre de ces droits.

## LA BOITE AUX LETTRES ET LE SAC POSTAL

Deux créations de Massilia

LE CONFISEUR DU CINEMA  
18 r. Pierre Levee 74 b<sup>e</sup> Chave  
PARIS XI<sup>e</sup> MARSEILLE  
OBERK: 16-64 COLBERT: 21-00

### Avis aux Tireurs

M. de Saint-Giron, directeur commercial des Etablissements G. M. Film, nous transmet l'avise que voici :

En raison des heures de travail absolument délimitées dans les laboratoires, tous les négatifs de scènes, prises dans la journée, devront, pour être développés le soir même, être remis aux laboratoires tous les soirs à 18 heures, dernier délai; dans ce cas, les premiers positifs seront livrés le lendemain dans la journée.

Toutefois, tous les soirs à 17 heures, la camionnette de chaque laboratoire passera aux studios, où elle ramassera les négatifs centralisés en un point désigné. En aucun cas, elle n'attendra au-delà de 17 heures.

Ces négatifs seront développés le soir même et les premiers positifs livrés le lendemain dans la journée.

Pour tous les négatifs centralisés aux studios après 17 heures, ou remis aux laboratoires après 18 heures, ces négatifs seront seulement développés le lendemain et les premiers positifs livrés le surlendemain.

### Sous-titres en toutes langues pour films parlants

## TITRA-FILM

26, Rue Marbeuf, PARIS - Tél. : ÉLYSÉES 00-18 et 00-29

Le procédé TITRA-FILM vous garantit sur n'importe quelle émulsion positive, ancienne ou récente

des impressions claires, nettes, sans bavures et lisibles même sur fond blanc

TITRA-FILM EST LE MEILLEUR PROCÉDÉ APPLICABLE AUX FILMS EN COULEURS

Les copies sous-titrées par TITRA-FILM peuvent être vernies, lavées, nettoyées etc., sans aucun inconvénient.

## Les Studios ont repris leur activité le Jeudi 18 Juin à 13 h.

### On annonce

■ L'INCONNUE DE LA SEINE. — Ce film allemand dont nous avons déjà parlé sera faire à Jean Galland ses débuts dans le film parlé allemand. Il sera dirigé par Wysbar, et aura comme partenaire Sybille Schmitz.

■ LA DOUBLE MORT DE M. BELOT. — Edmond T. Gréville tournera ce roman de Claude Aveline.

■ CHEZ LES TOUT-PETITS. — MM. Jean Gourguet et Jean Périne qui ont tourné récemment LA GRANDE PASTORALE, LES COULISSES DU ZOO et LE GRAND SAINT-BERNARD, réalisent, sous le patronage du Ministère de l'Éducation Nationale un reportage filmé sur le vrai visage de l'Ecole Maternelle Française.

■ TROIS DANS UN MOULIN. — Précisons que ce film dont Pierre Weill termine en ce moment les extérieurs en Seine-et-Oise sera interprété par Colet Darfeuille, Maurice Maillet, Nino Costantini, Claire Gérard, Frank O'Neill et Enrico Glori.

■ UN GRAND AMOUR DE BEETHOVEN. — Harry Baur, Jany Holt, Maurice Escande, J.-P. Aumont, Robert Lynen, Mme Abel Gance tourneront ce grand film que réalisera Abel Gance pour General Productions. On entendra au cours du film plusieurs grandes œuvres du génial musicien et surtout La Sonate au Clair de Lune, pivot musical du film.

■ LA REINE DES RESQUEUSES. — Ralph Erwin écrira les chansons de LA REINE DES RESQUEUSES, production Max Glass, dont Paulette Dubost sera la vedette.

■ LES VEINARDS. — Paul

Marcel réalise cette production Max Pfeiffer de la Ufa, au cours de laquelle Lilian Harvey et Henry Garat seront enfin réunis.

■ L'AVANT DE CES DAMES. — Ce titre sportif est celui d'un film qui sera tourné en Belgique avec Roger Tréville et Laura Haward (Mme Roger Tréville).

■ QUAND MINUIT SONNE. — Ce film qui fut interrompu par les grèves, se tournera dans les studios de La Haye et sera réalisé en versions française, allemande et hollandaise. Interprètes français : Marie Bell, Pierre Renoir, Roger Karl, Prieur. Réalisateur Léo Joannon. Ce scénario est adapté d'un roman d'Alfred Maillard : QU'AS-TU FAIT DE MON COEUR.

■ J. H. Blanchon, de retour de la Côte d'Ivoire et de la Guinée, Paris, soucieux de ne pas créer d'équivoque dans l'esprit de sa fidèle clientèle, nous signale que c'est par erreur qu'elle a attribué aux procédés de M. Louis Lumière le film en relief de court métrage qu'elle a

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière, passent en exclusivité pour la France, à l'Impérial-Pathé, boulevard des Italiens.

Nous donnons volontiers

acte à la Renaissance-Cinéma

de sa rectification.

programmé du 15 au 21 mai.

En effet, les seuls films en relief réalisés d'après les brevets de M. L. Lumière

**AVIS**

Le Gérant du Syndicat de la Cinématographie des Couleurs, dont les bureaux et laboratoires sont situés 7, rue de la Tour-des-Dames à Paris, informe les intéressés que ce syndicat n'a rien de commun avec l'ex-société anonyme Splendicolor.

Le Syndicat a été créé pour mettre au point le brevet français n° 756.344 relatif à la cinématographie des couleurs. Il a acquis à la faillite de la société anonyme Splendicolor la reprise des locaux, le mobilier, le matériel ainsi que les brevets relatifs à la photographie et à la cinématographie des couleurs.

**MARIAGES**

Lundi 15 juin, à la mairie du 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, M. Harry Baur a épousé Mlle Radifé Taly Bey (Rika Radifé). Tous nos compliments à l'heureux couple.

Nous apprenons le mariage de notre ami M. Henri Beauvais, directeur de la distribution G. F. F. A. avec Mlle Paulette Méricant. La cérémonie a eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 du mois dernier.

Nous adressons aux sympathiques époux nos amicaux vœux de bonheur.

**AU GAUMONT PALACE**

Après une première exclusivité au Rex, *Une Poule sur un Mur*, ce film de Maurice Gleize, que distribue Pellegrin-Cinéma a tenu l'affiche du Gaumont-Palace en battant les records de recette de la saison. On sait que cette comédie tirée de l'œuvre de Léopold Marchand est interprétée par Jules Berry, Larquey, Christiane Delyne, Monique Roland et Saturin Fabre.

**LUX, LUMEN  
ET LA PRATIQUE**

C'est le titre d'un article paru dans la Revue *Image et Son*, numéro 12. Cette revue donne des renseignements très intéressants pour l'exploitant ainsi que pour l'opérateur concernant l'éclairage d'une salle et de la visibilité de l'image. Dans le même numéro vous trouverez un article sur les cellules photoélectriques, ainsi qu'un tableau concernant les défauts de l'image et leurs remèdes. Les exploitants et opérateurs qui n'ont pas encore reçu ce numéro peuvent en faire la demande au distributeur : *Ernemann-France*, 18 et 20 Faubourg du Temple à Paris en se référant de notre Revue.

**JUANITA MONTENEGRO DANS  
"AUX JARDINS DE MURCIE"**

Conchita Monténégro nous fut révélée dans le rôle principal de *La Femme et le Pantin*, et tout de suite ce fut le succès. Tout permet de croire qu'il en sera de même pour sa jeune sœur, Juanita Monténégro, qui, pour ses débuts à l'écran français, se vit confier, par le réalisateur Marcel Gras, le principal rôle féminin de *Aux Jardins de Murcie*.

Le Syndicat est géré par M. Thieu-zard Albert et a pour commissaire aux comptes M. Letreguilly. La partie technique est dirigée par M. Léon Di-er, inventeur de la Pinatypie et propriétaires de différents brevets, assisté de M. Pierre Fohrenbach. Le Comité Consultatif comprend en outre MM. Lessertisseur, Théron, Baum, Beaurienne Maurice et Thieu-zard Emile.

La partie commerciale est dirigée par M. Henry Fournier, ex-administrateur-délégué de la société française Fox-Film.

**PETITES ANNONCES**
**OFFRES D'EMPLOI**

Usine désinfect. parfumés de demande représentants toutes régions intr. Cinémas.

Case E. R. A., à la Revue.

On demande un chef de poste ayant préférences modestes, au courant des affaires de bureau, pour cinéma situé dans gde ville de Normandie.

Case C. K. C., à la Revue.

**DEMANDES D'EMPLOI**

Jeune homme, libre service militaire, connaissant production, cherche emploi bureau, Paris ou Sud-Est.

Case A. G. L., à la Revue.

Opérateur électr., sérieuses référ., libre du 1er juillet à fin sept., cherche emploi pour saison ou remplacement Paris-Province.

Case F. B. P., à la Revue.

Jeune fille secrétaire sténodactylo programiste, 7 ans référ. corporation, très active, cherche place stable.

Case P. S. G., à la Revue.

Homme jeune, très actif, ayant grande initiative, connaissant partie technique, montage, etc... Représentation et organisation commerciale, location, sérieuses références, cherche place.

Case A. J. J., à la Revue.

**RAIMU VA TOURNER "CÉSAR"**

César, le bon César de *Marius* et de *Fanny* va reparaitre à l'écran dans la trilogie de Marcel Pagnol. On reverra donc le grand Raimu avec toute sa bonhomie, ses grands gestes, ses colères, le film nous le présentera de vingt ans plus âgé auprès de son petit-fils, un grand jeune homme l'autre César. André Pouché interprétera ce rôle.

Ce sera toute la troupe de *Marius* et de *Fanny* que l'on retrouvera dans ce nouveau film : Fresnay, Orane Demazis, Charpin, Paul Dulac, Alida Rouffe, Thommeray.

Les prises de vues de *César* commenceront au début de juillet. Signalons, en outre, que c'est à Willy, l'opérateur d'*Angèle* que la photo a été confiée.

**ACHATS CINEMAS**

Disposant de 200000 cpt, suis acheteur cinéma, rapport net justifié 70 à 100.000 par an.

Faire offre, conditions et prix, case L. B. R., à la Revue.

**VENTES CINEMAS**

Cède Cinéma 1.100 places, 2 heures Paris, très belle affaire pour homme métier. 250.000 fr. compt., facilités pour solde.

Case G. L. E., à la Revue.

**VENTES MATERIEL**

150 fauteuils, sièges et dosiers velours. Très bas prix.

Cinécla, 63, rue de Chatou, Colombes.

Bureaux bien meublés, téléphone, toutes commodités, avenue Champs-Elysées

S'adresser à Mme Berland, 63, Champs-Elysées.

La Sté Keller Dorian Color-film Corporation, résidant aux Etats-Unis d'Amérique, propriétaire des brevets français suivants :

650.093 du 6 août 1927 pour Procédé et dispositif de cinématographie en couleurs;

653.043 du 27 septembre 1927 pour Procédé pour la reproduction de films à support gaufré par un très grand nombre de particules lenticulaires, sur un film de même mesure mais de format d'images différent.

670.002 du 21 mars 1928 pour Objectif spécial destiné à la projection des films cinématographiques ou photographiques gaufrés et certificat d'addition 36.287.

Et 673.425 du 9 août 1928 pour Méthode et procédé pour faire disparaître la réticulation et les moires en projection ou reproduction avec les films gaufrés.

serait désireuse de traiter pour la concession de licences d'exploitation de ces brevets.

Pour tous renseignements techniques, s'adresser à MM. La-voix, Gehet et Colas, ingénieurs-conseils, 2, rue Blanche, à Paris.

**NAISSANCE**

M. et Mme Pierre Lagache sont heureux de faire part de la naissance de leur fils Olivier.

**Les Présentations à Paris**

Informations des Chambres Syndicales

(Communiqué en application de l'article IV du décret du 25 juillet 1935.)

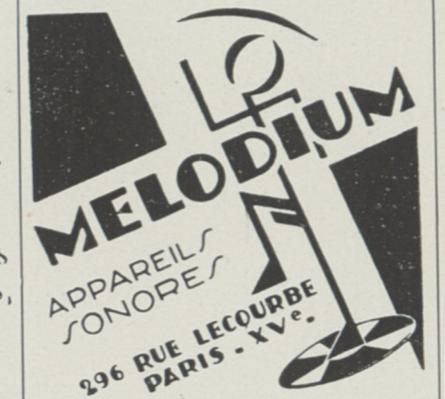
MARDI 30 JUIN

Rex, 10 heures.

La Brigade en Jupons (Flora Films).

Toutes les présentations de la semaine ont été reportées à une date ultérieure.

Le Gérant : P. A. HARLÉ.

**LES GRANDES FIRMES DE FRANCE**

**Salle de Projection**

de 9 heures à 19 heures

**40 francs l'heure**

de 19 heures à 24 heures

**60 francs l'heure**

18, rue Choron,  
Notre-Dame de Lorette (9<sup>e</sup>)  
Tél. : Trudaine 00-91



Tout ce qui concerne le transport de films

27, rue de Flandre, 27  
TRANSPORTS EXTRA RAPIDES DE FILMS  
2, RUE DE ROCROY  
PARIS (19<sup>e</sup>)  
Tél. : NORD 37-32 (6 lignes)



TRANSPORTS  
RAPIDES DES FILMS  
TOUTES DIRECTIONS

2, Rue Thimonnier  
PARIS (1X<sup>e</sup>)



Rauchstrasse 4  
BERLIN W 35  
Téléphone : B. 5 Barbarossa 6839  
Câble : LICHT BILD BÜHNE BERLIN  
Chèques Postaux : BERLIN 52.421

Abonnements : 30 RM par an.



89, 91, Wardour Street  
LONDON W 1  
Téléphone : Gerrard 5741-2, 3  
Câble : MOVIPICNEWS RATH LONDON

Abonnements : £ 3 par an.

**IL CINEMA ITALIANO**

8, Rue Palermo  
ROME (10<sup>e</sup>)

Téléphone N° 42982

Abonnements : L 20 par an.

Les INFORMATIONS et les ABONNEMENTS peuvent être transmis par LA CINÉMATOGRAPHIE FRANÇAISE.

**A BONS FILMS, BELLES AFFICHES.**
**NOS DERNIÈRES RÉFÉRENCES**

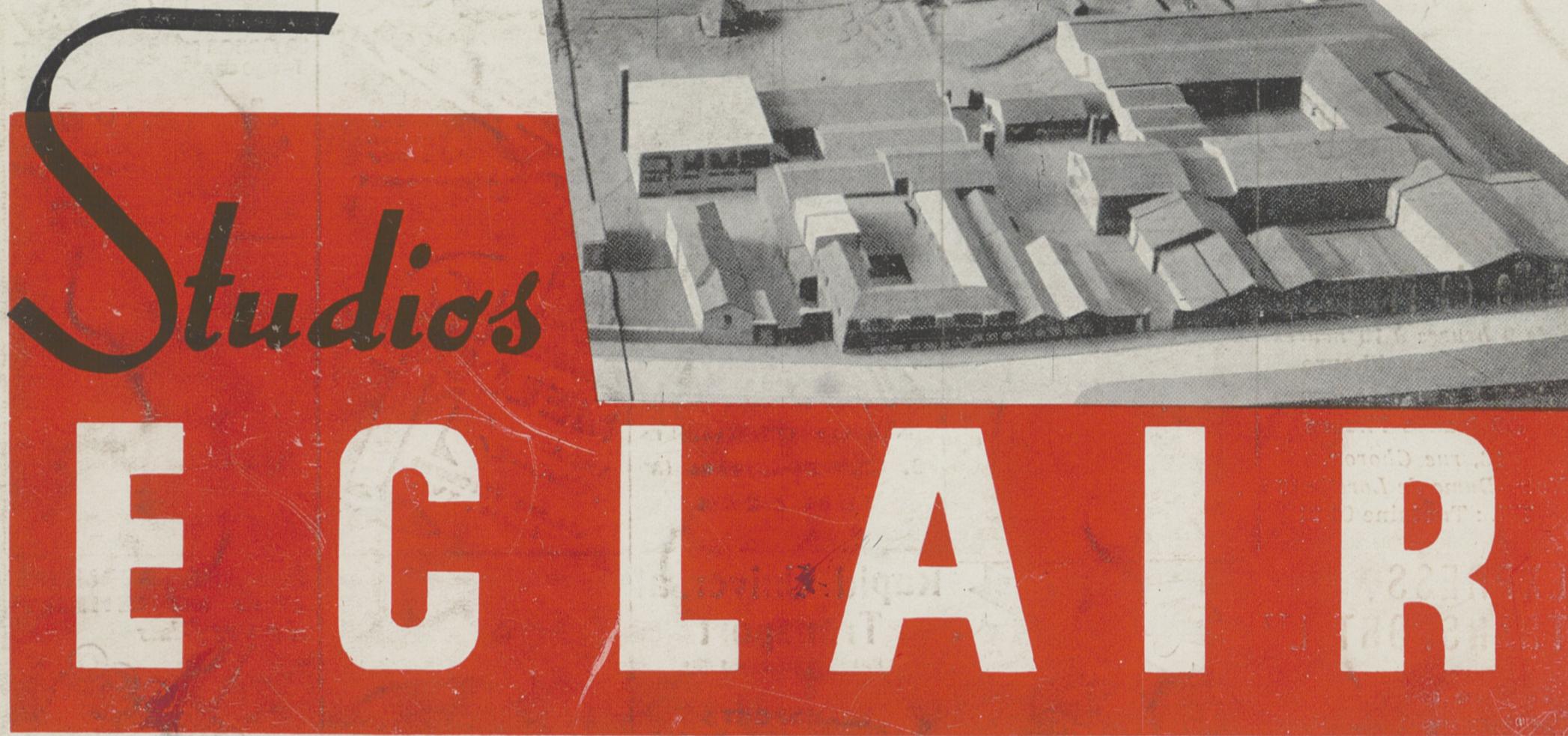
LA FLAMME — AUX JARDINS DE MURCIE — TOPAZE — CLUB DE FEMMES — LES DEUX GOSSES  
LE MIOCHE — LA GARÇONNE — SAMSON — ON NE ROULE PAS ANTOINETTE — ETC..., ETC...

**POUR UNE EXÉCUTION PARFAITE A DES PRIX RAISONNABLES**


19, rue de la Cour-des-Noues, PARIS

Tél. : Roquette 69-64, 69-65

AUX



Studios  
**ECLAIR**

EPINAY-SUR-SEINE

**VOUS TROUVEREZ:**

*Qualité  
Rapidité  
Collaboration*

**...TOUT CE QU'IL FAUT**

*pour réussir!*